

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : 1-METHOXY-2-PROPANOL

1. Identification du produit et de la société

Nom du produit : 1-méthoxy-2-propanol
Synonymes : Ether monométhyle d'alpha-propylène glycol ; alpha-PGME
Numéros de référence : E48010100

Point de contact en Europe

Edwards, Manor Royal, Crawley,
West Sussex, RH10 9LW, Angleterre

Renseignements généraux

Royaume-Uni : +44 (0)1293 528844
France : +(33) 1 47 98 24 01
Allemagne : +(49) 6420-82-410
Italie : +(39) 0248-4471

Point de contact aux Etats-Unis

Edwards, 301 Ballardvale Street,
Wilmington, MA 01887

Renseignements généraux

+(1) 978-658-5410
Numéro gratuit : 1-800-848-9800

Numéro de téléphone en cas d'urgence, 24h/24 :

Chemtrec : 1-800-424-9300

2. Composition/Information sur les composants

Composant	% du poids	N° CAS	Classe de danger*	Phrase de risque*
1-méthoxy-2-propanol	98,5	107-98-2	3	R10
2-méthoxypropanol	< 0,5	1589-47-5	Sans objet	Sans objet

*Classe de danger et phrase de risque Ces colonnes sont à remplir uniquement pour les composants classés dangereux d'après la directive UE (67/548/CEE modifiée) et présents en concentration suffisante pour rendre la substance globale dangereuse. Dans tous les autres cas, l'expression « Sans objet » figurera dans la colonne.

3. Identification des dangers

PRESENTATION DU DANGER

Liquide hautement inflammable, incolore, avec une odeur douce. Danger d'incendie et d'explosion. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Le déplacement des vapeurs vers une source d'inflammation peut provoquer un retour de flamme. Peut provoquer une irritation des yeux, de la peau, des voies respiratoires et de l'appareil digestif.

Pour les effets d'une exposition à court et à long terme, voir la Section 11, Informations toxicologiques.

Effets sur les yeux : Peut provoquer des irritations.

Effets sur la peau : Peut provoquer des irritations. Nocif par résorption cutanée.

Effets de l'ingestion/Effets oraux : Peut provoquer des irritations de l'appareil digestif. Nocif par ingestion.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : 1-METHOXY-2-PROPANOL

Effets de l'inhalation : Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Nocif par inhalation.

CONDITIONS MEDICALES AGGRAVEES PAR UNE EXPOSITION : aucun cas connu.

Codes de danger NFPA		Codes de danger HMIS		Système de classement
Santé	1	Santé	1	
Inflammabilité	3	Inflammabilité	3	
Instabilité	0	Réactivité	0	

0 = Pas de danger
1 = Léger danger
2 = Danger moyen
3 = Danger sérieux
4 = Grave danger

4. Premiers secours

Yeux : Rincer abondamment les yeux à l'eau sans attendre pendant au moins 15 minutes en soulevant régulièrement les paupières inférieures et supérieures. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Peau : Laver abondamment la peau avec du savon et de l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les vêtements et chaussures contaminés. Si l'exposition est importante ou si l'irritation persiste, consulter un médecin.

Ingestion/Voie orale : Rincer la bouche à l'eau. Consulter immédiatement un médecin. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente.

Inhalation : Amener immédiatement la personne à l'air frais. Si la personne ne respire plus, pratiquer la respiration artificielle. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène. Consulter un médecin.

Autres informations : Aucune

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Agent extincteur : L'eau peut être sans effet. Ne pas projeter directement de l'eau. Si le feu est important, employer une poudre chimique sèche, du dioxyde de carbone, une mousse résistante aux alcools ou de l'eau pulvérisée. Pour les feux plus petits : dioxyde de carbone, poudre sèche, sable sec ou mousse résistante aux alcools. Il convient de refroidir les conteneurs en les aspergeant longuement avec de grandes quantités d'eau après l'extinction du feu.

Danger d'incendie et d'explosion : Le liquide et les vapeurs sont inflammables. Les vapeurs et l'air forment un mélange explosif. Les vapeurs, plus lourdes que l'air, peuvent se déplacer vers une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Les vapeurs peuvent se répandre au ras du sol et s'accumuler dans les recoins bas.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : 1-METHOXY-2-PROPANOL

Equipement de protection spécial pour les personnes préposées à la lutte contre le feu :

Porter un appareil respiratoire autonome homologué NIOSH/MSHA (ou équivalent) en mode de pression à la demande ainsi qu'un équipement de protection complet. En cas d'incendie, la décomposition thermique ou la combustion du produit peuvent provoquer la libération de gaz irritants, corrosifs et toxiques. Porter un équipement de protection approprié pour prévenir tout contact avec la peau ou les yeux.

Pour les propriétés d'inflammabilité, voir la Section 9.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Ne pas marcher dans le produit déversé, ne pas le disperser, ni le répandre. Porter l'équipement de protection approprié (voir la Section 8) et nettoyer immédiatement le produit déversé. (Utiliser des outils anti-étincelles.) Isoler la zone de déversement et former un périmètre de sécurité avec des remblais autour des déversements importants en prévision du recyclage ou de l'élimination ultérieurs.

Ventiler les endroits confinés. Employer une mousse de décontamination pour réduire les vapeurs. (La pulvérisation d'eau peut contribuer à réduire les vapeurs mais ne suffit pas à prévenir le risque d'inflammation dans les espaces confinés.)

Absorber le produit déversé à l'aide d'une matière inerte (vermiculite, sable sec, terre, etc.) et recueillir dans un conteneur pour déchets chimiques. Ne pas absorber le produit à l'aide de matériaux combustibles comme la sciure de bois. Eliminer le produit récupéré selon les procédures de sécurité (voir la Section 13).

Empêcher l'écoulement vers les égouts pluviaux, les canalisations et les caniveaux conduisant à des cours d'eau.

7. Manipulation et stockage

Manipulation : Porter un équipement de protection adapté. N'utiliser le produit que dans des endroits correctement ventilés. Ne pas inhaler les fumées ou vapeurs dégagées par le produit. Maintenir au sol et attacher les conteneurs lors du transfert du produit. Employer des outils anti-étincelles et un équipement antidéflagrant. Tenir à l'écart des matières incompatibles (voir la Section 10).

Les conteneurs vides restent empreints de résidus (liquides et/ou vapeurs) et présentent donc un danger. Prendre des mesures de prévention des décharges électrostatiques. Les conteneurs ne doivent pas être mis sous pression, découpés, soudés, brasés ni exposés à la chaleur, aux étincelles et aux flammes nues.

Eviter tout contact du produit avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas ingérer le produit. Ne pas manger, boire, ni fumer dans les zones où le produit est utilisé. Bien se laver les mains après manipulation du produit. Retirer immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage : Stocker en conteneurs hermétiques dans une zone spécialement prévue pour les substances inflammables. Stocker dans un endroit sec, frais et bien aéré, à l'écart des matières incompatibles (voir la Section 10). Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation. Ne pas exposer à la lumière directe du soleil.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : 1-METHOXY-2-PROPANOL

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Valeurs limites d'exposition :

Composant	ACGIH - TLV	OSHA - PEL	Valeurs limites d'exposition professionnelle EH40 (Royaume-Uni)
1-méthoxy-2-propanol	100 ppm 150 ppm - STEL	Pas de valeur fixée	100 ppm (voie cutanée)

Protection individuelle :

Mesures techniques : Utiliser un équipement de ventilation antidéflagrant. Prévoir des lave-yeux et des douches d'urgence. Assurer une ventilation adéquate des zones dans lesquelles le produit est utilisé afin de maintenir au plus bas la concentration de particules en suspension.

Protection respiratoire : Porter un appareil respiratoire adéquat chaque fois que les conditions de travail l'exigent.

Protection des mains/de la peau : Porter un équipement de protection approprié avec gants et vêtements résistants aux produits chimiques et une protection contre les éclaboussures, voire, si nécessaire pour empêcher l'exposition, une combinaison intégrale de protection contre les vapeurs.

Protection des yeux/du visage : Porter des lunettes de protection chimique avec masque intégral.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire, ni fumer lors de l'utilisation du produit. Se laver les mains après usage et avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer immédiatement les vêtements contaminés.

Autre protection/Protection générale : Les tenues de travail doivent être lavées régulièrement.

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect et odeur	Liquide incolore à l'odeur légèrement douce ou éthérée.	Point d'ébullition	118 - 119 / 244 - 246	°C / °F
pH (sous sa forme livrée)	4 - 7 (200 g/l à 20 °C)	Point de congélation	-97 / -143	°C / °F
Hydrosolubilité	Soluble	Auto-inflammabilité	286 / 547	°C / °F
Teneur volatile en volume	≥ 98,5 %	Point d'éclair	33 / 91	°C / °F
Densité relative	0,92			
Pression de vapeur (mbar)	14,5 à 25 °C	Pression de vapeur (Torr)	10,9 à 77 °F	

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : 1-METHOXY-2-PROPANOL

10. Stabilité et réactivité

- Stabilité : Stable dans des conditions normales de manipulation et de stockage.
- Matières/Conditions à éviter : Tenir à l'écart des sources d'inflammation et des températures élevées.
Tenir à l'écart des oxydants forts, des chlorures acides et des anhydrides acides.
- Produits de décomposition dangereux : La combustion dégage du monoxyde de carbone et du dioxyde de carbone.
- Produits de polymérisation dangereux : Le cas ne se produira pas.

11. Informations toxicologiques

Pour une description complète des divers effets toxicologiques (sur la santé) en cas de contact de l'utilisateur avec la substance ou la préparation, se reporter à la Section 3, Identification des dangers.

Données animales :

- Valeur LD50 : Voie orale, souris : 11 700 mg/kg ; voie orale, lapin : 5700 mg/kg ; voie orale, rat : 6600 mg/kg
Voie cutanée, lapin : 13 g/kg
- Valeur LC50 : Inhalation, rat : LC50 = 10 000 ppm/5 h

Cancérogénicité :

Pas d'effets cancérogènes connus.

12. Informations écologiques

- Persistance : La demi-vie prévue est de 24,5 h. La demi-vie déterminée expérimentalement est de 3,1 h en conditions de smog. Du fait de la solubilité dans l'eau, la pluie devrait en principe éliminer le produit de l'atmosphère.
- Biodégradabilité : Des données limitées provenant de tests de dépistage indiquent une biodégradabilité probable du produit dans l'eau et les sols.
- Mobilité : Les données disponibles sont limitées. Aucune volatilisation dans l'eau n'est à prévoir.
- Bioaccumulation : D'après le facteur BCF estimé à 0,25, aucune bioconcentration dans les organismes aquatiques n'est à prévoir.
- Ecotoxicité : LC50 (aquatique) : 19 202 mg/L (96 h)
- Autres informations : Ecotoxicité aquatique : Tête-de-boule : LC50 = 15 886 mg/L (96 h)
Crapet arlequin / poisson-lune : LC50 = 21 742 mg/l (96 h)
Puce d'eau : EC50 = 10 457 mg/l (96 h)

13. Considérations relatives à l'élimination

Si le recyclage n'est pas possible, éliminer le produit et les conteneurs usagés conformément à toutes les réglementations locales, nationales et européennes applicables.

Les conteneurs vides doivent être décontaminés avant recyclage.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : 1-METHOXY-2-PROPANOL

14. Informations relatives au transport

Ce produit est classé comme dangereux d'après les réglementations sur le transport.

PARAMETRE	EUROPE	TDG - CANADA	DOT - ETATS-UNIS
Appellation réglementaire	1-METHOXY-2-PROPANOL	1-METHOXY-2-PROPANOL	1-METHOXY-2-PROPANOL
Classe de danger	3	3	3
Numéro d'identification	UN 3092	UN 3092	UN 3092
Etiquette de transport	LIQUIDE INFLAMMABLE	LIQUIDE INFLAMMABLE	LIQUIDE INFLAMMABLE

Groupe d'emballage : III

15. Informations réglementaires

Informations réglementaires européennes

Ce produit a été classé en accord avec la directive 67/548/CEE modifiée sur les substances dangereuses et la directive 88/379/CEE modifiée sur les préparations, transposées au Royaume-Uni dans les réglementations CHIP (Chemical Hazard Information and Packaging) de 1994 modifiées.

Classé dangereux à livrer : Oui
Phrase de risque : R 10 Inflammable
Phrase de sécurité : S 24/25 Eviter le contact avec les yeux et la peau.
S 26 En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment à l'eau sans attendre et consulter un médecin.

Symboles : F

Informations réglementaires aux Etats-Unis

Toutes les matières contenues dans ce produit sont incluses dans la loi américaine Toxic Substances Control Act (TSCA).

SARA TITLE III - SECTION 313 SUPPLIER NOTIFICATION (notification du fournisseur) :

Ce produit ne contient pas de produits chimiques toxiques à signaler au titre des prescriptions de la section 313 du 'Emergency Planning and Community Right-To-Know Act (EPCRA) of 1986' (loi de 1986 sur la planification en cas d'urgence et le droit de savoir de la communauté) et 40 CFR Partie 372.

Californie - proposition 65 : ce produit ne contient pas de produits chimiques connus de l'Etat de Californie pour être à l'origine de cancers ou avoir une toxicité vis-à-vis de la reproduction.

Statut réglementaire OSHA : ce produit est classé comme dangereux d'après les réglementations OSHA.

Informations réglementaires au Canada

Classification WHMIS : E, D2B

Tous les composants contenus dans ce produit sont inclus dans la liste canadienne des substances nationales (DSL).

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

NOM DU PRODUIT : 1-METHOXY-2-PROPANOL

16. Autres informations

Cette fiche de données de sécurité a été élaborée en accord avec l'ANSI Z400.1 et la directive 91/155/CEE de l'UE sur les fiches de données de sécurité.

Sources d'informations pour cette fiche de données :

- Acros Organics '1-Methoxy-2-propanol' Material Safety Data Sheet. N° de révision 1. Date : 10/08/2004.

Glossaire :

ACGIH - American Conference of Governmental Industrial Hygienists ; **ANSI** - American National Standards Institute ; **BCF** - Bioconcentration Factor ; **Canadian TDG** - Canadian Transportation of Dangerous Goods ; **CAS** - Chemical Abstracts Service ; **Chemtrec** - Chemical Transportation Emergency Center (US) ; **CHIP** - Chemical Hazard Information and Packaging ; **DSL** - Domestic Substances List ; **EC** - Effective concentration ; **EH40 (UK)** - HSE Guidance Note EH40 Occupational exposure limits ; **EPCRA** - Emergency Planning and Community Right-to-Know Act ; **HMIS** - Hazardous Material Information Service ; **LC** - Lethal Concentration ; **LD** - Lethal Dose ; **MSHA** - Mine Safety and Health Administration ; **NFPA** - National Fire Protection Association ; **NIOSH** - National Institute for Occupational Safety and Health ; **OSHA** - Occupational Safety and Health Administration, US department of Labour ; **PEL** - Permissible exposure limit ; **SARA (Title III)** - Superfund Amendments and Reauthorization Act ; **SARA 313** - Superfund Amendments and Reauthorization Act, Section 313 ; **STEL** - Short Term Exposure Limit ; **TLV** - Threshold Limit Value ; **TSCA** - Toxic Substances Control Act Public Law 94-469 ; **US DOT** - US Department of Transportation ; **WHMIS** - Workplace Hazardous Materials Information System.

Révisions :

Novembre 2007. Fiche de données mise à jour selon les dernières informations communiquées par le fournisseur.

Bien que les informations et les recommandations figurant dans cette fiche de données soient correctes à notre connaissance, nous vous conseillons de déterminer vous-même l'adaptabilité de la substance à l'usage auquel vous la destinez. Les informations contenues dans cette fiche de données proviennent des données du fabricant, la précision de ces informations relève donc de la responsabilité du fabricant. Edwards ne pourra être tenu responsable des dommages de quelque nature que ce soit résultant de l'utilisation de cette fiche de données ou de la confiance qu'on lui accorde.